

ANIMATION DU PLAN DE GESTION DE LA TULIPE SAUVAGE DANS LE DIOIS



CONTEXTE

La **tulipe sauvage** (*Tulipa sylvestris*) est une espèce protégée au niveau national par les arrêtés ministériels de 1982 et 1995. Une population importante en bon état de conservation est présente à Die et ses communes limitrophes.

De 2007 à 2009, l'incompatibilité réglementaire entre l'urbanisation et la présence de cette espèce protégée a été mise en évidence à l'occasion de divers aménagements sur la commune de Die (lotissement, installation d'entreprise, création du rond-point). A la suite de la troisième demande d'aménagement d'envergure, le CNPN a conditionné son avis circonstancié à la mise en place d'une réflexion locale et d'une gestion de l'espèce à l'échelle locale.

Aussi, en 2010, sous la présidence de la sous préfecture, un comité de pilotage s'est réuni pour réfléchir à une stratégie locale et élaborer des propositions répondant à la demande du CNPN. Un plan de gestion, pour une durée de 10 ans, a ainsi été rédigé puis validé par le CNPN.

En 2022, après 10 années de mise en œuvre du premier plan d'actions, le syndicat mixte du **Parc naturel régional du Vercors** a rédigé un nouveau plan de gestion de la Tulipe Sauvage (*Tulipa sylvestris sp sylvestris*), étendu à l'ensemble de l'aire de présence de l'espèce (**9 communes**). En lien étroit avec la communauté de communes du Diois, mais aussi le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) et les services de l'État, il s'agit d' **animer ce plan de gestion, en particulier via la réalisation de protocoles de suivi de l'espèce et le déploiement d'outils de communication.**

ZOOM SUR... LA MISSION

LE OU LA STAGIAIRE AURA À :

Mettre en œuvre le plan de gestion de la Tulipe sauvage dans le Diois (Drôme), en particulier :

- Définition des protocoles de suivi, en lien avec le CBNA
- Réalisation des suivis sur les parcelles du/des protocole/s,
- Mise en place d'un groupe de travail « Communication » avec les partenaires et déploiements d'outils
- En lien avec les référents du stage, animation du comité de pilotage.

ORGANISATION DU TRAVAIL :

Le ou la stagiaire intégrera le service « Biodiversité ». Il/elle sera sous la responsabilité du chargé de mission « Natura 2000 et Biodiversité ». Le stage se déroulera à la maison du Parc de Lans-en-Vercors.

Durée du stage : 6 mois, à partir de février 2026 idéalement

Formation : M2 ou dernières années d'école d'ingénieur

- Permis B et voiture personnelle idéalement
- Ordinateur portable indispensable

PROFIL REQUIS :

- Bonnes connaissances en écologie et attrait pour la botanique
- Capacité d'organisation et d'analyse de données environnementales (dont bases en statistiques)
- Base de la production sous SIG
- Bonnes capacités rédactionnelles.
- Capacité de travail en équipe
- Sens de la communication auprès de publics variés (techniciens, élus, agriculteurs).

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser exclusivement par mail à

claudine.laurent@pnr-vercors.fr

Nommage des fichiers : Tulipe__CV__NomPrenom et Tulipe_Lettre_NomPrenom

Date limite de dépôt des candidatures : le vendredi 05 décembre 2025 à 12H.

Entretiens par visioconférence autour du 11 et 12 décembre.

Prise de poste : préférentiellement à partir de février 2026 (dates à préciser).

